



Rédaction : Issoufou Chaya Mahaman Kabirou et Bilyaminou Yahaya Abdou CRA Tahoua /
Novembre 2021

Visite de la ferme Avicole SA'A de Madaoua

Introduction

Dans le cadre du Centre d'Information et d'Accompagnement des Promoteurs Agricoles (CIAPA) dans les régions d'intervention du PromAP, l'approche « visite terrain » a été privilégiée, afin de permettre autant que possible l'adéquation des services fournis avec les réalités du terrain.

Des visites terrains ont été réalisées dans département de Madaoua par une équipe de la CRA de Tahoua composée du chargé du CIAPA / CRA Tahoua et du conseiller agricole / CRA Tahoua.

Historique / description du site



Situé à 4 km de la ville de Madaoua, la ferme avicole SA'A a été créée en 2015 par un fonctionnaire. Elle dispose d'une superficie d'environ 1,5 ha. Cette ferme a été financée sur fonds propres du promoteur et a bénéficié d'un financement du programme de l'élevage (PRADEL) pour la construction d'un poulailler moderne. Le promoteur est membre du bureau régional de l'Interprofession volaille de Tahoua et gère en même temps un Service Vétérinaire Privé de Proximité (SVPP) comprenant une clinique et une pharmacie vétérinaire à Madaoua.

Quatre (4) employés permanents travaillent dans cette ferme dont un responsable spécialisé en élevage de volailles qui forme en même temps les autres employés.

Équipements installés :

Dans le but d'assurer la sécurité de la ferme, une clôture en matériaux définitif a été faite sur l'ensemble de la ferme (environ 1,5 ha).

Poulaillers : la ferme compte au total six (6) poulaillers construits au fil des années. La ferme a démarré avec deux (2) poulaillers de 60 m² construits en 2015. En 2016, dans le but d'élever des poussins, le promoteur a investi dans la construction d'une poussière de 42 m², plus un troisième poulailler de 140 m². En fin 2017, début 2018, un quatrième poulailler de 90 m² a été construit. En 2019, un cinquième de 90 m² est installé et enfin un sixième plus moderne de 320 m² acquis sur

financement du Programme d'Appui au Développement de l'Elevage (PRADEL Kiyoziki) destiné à élever des poules en batterie.

Tous ces poulaillers sont distants d'au moins 30 m, les largeurs sont du côté est-ouest et les longueurs du côté nord-sud. Des litières sont épandues dans chaque poulailler pour éviter que les volailles soient directement en contact avec la terrasse (sauf pour l'élevage en batterie). Des mangeoires et des abreuvoirs sont également installés dans ces poulaillers. Le promoteur possède aussi une couveuse d'une capacité de 480 œufs.

Un magasin de stockage des aliments volailles et des produits vétérinaires et un bureau pour faire les enregistrements des dépenses et recettes sont aussi construits dans la ferme.

Source en eau : Afin d'assurer une disponibilité en eau tout au long de l'année, le promoteur a investi dans un puits cimenté à l'intérieur duquel un forage d'une profondeur de 29 m a été creusé. Ce puits est muni de deux pompes immergées qui sont alimentées par 4 panneaux solaires de 250 Watts chacun. Il est également installé un groupe électrogène destiné à suppléer les panneaux solaires en cas de panne.

Deux réserves d'eau sont aussi installées dont une alimente les poulaillers ordinaires et une alimente le poulailler d'élevage de poule en batterie.



Activités réalisées dans la ferme

Lors de notre visite, plusieurs types de volailles sont élevés dans cette ferme, à savoir : 1075 sujets adultes d'Isa Brown de 45 semaines dont 1008 en élevage en batterie pour la production des œufs, 3 adultes et 31 Poussins de race Brahma, 131 poussins de 23 jours et une adulte de race Maja, 2 adultes de poulets de chair (COBB 500), une vingtaine de coquelets et 467 pintadeaux locaux.

Une commande 400 poussins de poulets chair et 400 poussins de poulets Maja a été passée lors de notre visite. Le responsable de la ferme qui a passé la commande a expliqué que pour minimiser les risques d'introduire des maladies dans la ferme les poussins sont amenés à un jour après l'éclosion (poussins d'un jour) et toutes ces races proviennent du Nigeria.

L'électrification de la ferme est assurée par des ampoules équipées des batteries qui sont alimentées par panneaux solaires. Quelques pieds de citronniers et des plantes à fleur sont aussi installés autour des poulaillers créant ainsi un microclimat pour garder de façon permanente l'humidité pendant les périodes de chaleur et un arrosage du sol est effectué chaque matin et soir jusqu'à 5 m au tour des poulaillers.

Pour les aliments volailles, la ferme s'approvisionnait au début essentiellement du Nigeria mais pour valoriser la consommation des produits du Niger, les aliments proviennent actuellement de l'entreprise AVI Niger à Niamey.

Avant de se tourner complètement aux aliments d'AVI Niger, le promoteur a préféré faire un test de qualité. Il a acheté une petite quantité et a séparé les poules dans deux poulaillers différents dont un lot nourri avec les produits d'AVI Niger et un lot nourri avec les produits du Nigeria.

Après quelques mois d'essai, le promoteur a constaté que les aliments d'AVI Niger sont meilleurs que ceux qui Nigeria, le seul problème les aliments d'AVI Niger sont plus chères (7 850 F le sac de 50 kg pour les aliments d'AVI Niger et 6 500 F le sac de 50 kg pour les aliments du Nigeria soit une différence de 1350 F par sac).

Du premier âge à la réforme, les poulets consomment trois catégories d'aliment. Les poussins du 1^{er} âge (de 0 à 2 mois), consomment 1,57g/sujet/jour, les poulettes de 2^{ème} âge de (2 mois à 5% de ponte) consomment 66,66g/sujet/jour et enfin 130 à 140g/sujet/jour sont consommés par les poules de 3^{ème} âge (5% de ponte jusqu'à réforme).

Le traitement des volailles est effectué par les employés eux-mêmes ; les produits de traitement proviennent de la pharmacie vétérinaire du promoteur, sauf le Kepromec, l'antiparasitaire interne et externe qui provient du Nigeria.

Le débecquage, se faisait manuellement avec un ciseau au début lorsque les poules n'étaient pas nombreuses mais maintenant le promoteur fait venir un spécialiste de Sokoto (Nigeria) qui fait ce débecquage avec un appareil électrique.

		
Poussins	Système électrique utilisé	Stock d'aliment volaille

Elevage des pondeuses en Batterie : Fin 2020 et début 2021, le promoteur a bénéficié d'un financement du Programme d'Appui au Développement de l'Elevage (PRADEL) pour la construction d'un poulailler 320 m² destiné à l'élevage des pondeuses en batterie. Ce type de poulailler est un nouveau modèle récemment introduit au Niger. Ce poulailler comprend deux rangées dont chacun comporte trois étages de cages pour une capacité totale de 1008 poules soit un 2016 sujets pour les deux rangées.

		
Pondeuses élevées en batterie	Système abreuvement des pondeuses	Fiente des pondeuses

Ce poulailler est alimenté par un château d'eau installé au-dessus de ce dernier, l'abreuvement se fait donc de façon automatique à travers des tuyaux qui sont reliés au château d'eau.

Le ramassage des œufs se fait manuellement chaque jour et l'évacuation des fientes est faite de façon manuelle chaque semaine.

Lors de notre passage une seule rangée est occupée par 1008 pondeuses et la deuxième est vide mais sera occupée dans les jours à venir car il est prévu une commande en janvier de 2 500 pondeuses pour occuper la deuxième.

Main d'œuvre : Pour assurer le fonctionnement de cette ferme, 4 employés permanents travaillent dont un vit avec sa famille dans la ferme depuis sa création en 2015 et les trois autres vivent à Madaoua et chacun a droit un jour de repos par semaine.

Au démarrage de la ferme, ces employés n'avaient pas de formation en aviculture mais avec le temps et les appuis techniques du promoteur (docteur vétérinaire) ces employés sont aujourd'hui des experts en élevage de volailles.



Chacun des employés possède des bottes pour protéger les pieds avant chaque rentrée dans les poulaillers. Avant de rentrer dans la ferme, les visiteurs et les employés trempent leurs pieds dans un désinfectant placés à l'entrée de chaque poulailler pour ne pas introduire des parasites.

Photo ci-contre : désinfection des pieds avant d'entrée dans les poulaillers.

Commercialisation : la commercialisation est très bien développée dans cette ferme à travers la vente des poussins, les pondeuses reformées, les œufs, la fiente et des petits matériels d'élevage (abreuvoirs, mangeoire, pondoirs.).

Pour les œufs, 33 cassiers sont produits chaque jour et le casier se vend à 1 800 F pour les grossistes et 1 900 F pour les détaillants. En faisant un petit calcul, sur la recette tirée de la vente des œufs, on aura donc 59 400 F par jour, soit 1 782 000F par mois chez les grossistes et 62 700 F par jour soit 1 881 000F par mois chez les détaillants.

Au Début des activités, les consommateurs de Madaoua ne s'intéressaient pas aux œufs produits dans la ferme car ils ignorent ses qualités et préfèrent les œufs importés du Nigeria. Pour valoriser sa production et dans le but de sensibiliser les consommateurs, le promoteur a donc décidé d'organiser une journée porte ouverte pour exposer ses produits et en profiter pour expliquer aux consommateurs et aux vendeurs la différence qui existe entre les œufs du Nigeria (qui font plusieurs jours avant d'arriver au Niger) et ceux produit dans la ferme.

Pour mieux expliquer cela, les employés ont donc amené deux casiers dont un casier contenant les œufs du Nigeria et un contenant les œufs de la ferme pour casser et monter la différence au niveau des jaunes d'œufs. Lorsqu'on casse les œufs pour faire des omelettes, on trouve que le jaune d'œuf est mélangé avec le blanc mais un œuf frais le jaune et le blanc ne se mélangent pas.

Ils ont ensuite expliqué aux participants qu'un œuf perd ses qualités nutritives de qu'il dépasse 28 jours. Pour tester la qualité d'un œuf, il suffit de remplir un seau d'eau et mettre l'œuf à l'intérieur. L'œuf d'un jour reste couché de façon horizontale au fond du seau, celui qui a une semaine de ponte prend une position verticale au fond de l'eau, après deux semaines il vient au milieu du seau et enfin à 28 jours il vient sur l'eau.

Après cette démonstration les participants ont confirmé eux même que les œufs du Nigeria arrivent souvent pourris puisqu'ils prennent de temps sur la route avant d'arriver au Niger (provenance de Lagos parfois). C'est delà que les consommateurs ont compris et s'approvisionnent en œufs de la ferme SA'A.

D'après les employés actuellement la quantité des œufs produits dans la ferme ne suffit pas pour la ville de Madaoua et ses environs car l'offre est inférieure à la demande. Les objectifs visés par le promoteur d'alimenter les marchés locaux à au moins 70% des œufs de la ferme n'est pas encore atteint.

Pour les pondeuses, à partir de 18 à 20 mois, le promoteur procède à la réforme. Pour informer la population, il utilise les radios de Madaoua pour communiquer que la ferme SA'A va procéder à la vente des pondeuses qui sont arrivées à la réforme et après deux (2) à trois (3) jours tous sujets sont écoulés. Chaque sujet se vend entre 3 000 et 3 500 F car d'habitude la réforme intervient pendant les périodes des fêtes.

Les poussins (races maja et poulets de chairs) sont vendus après deux semaines de l'élevage à raison de 800 F le sujet.

Les mangeoires et les abreuvoirs sont vendus en fonction de l'âge de volailles. Pour le premier âge les mangeoires et les abreuvoirs se vendent respectivement à 500 F et 750 F, ceux du deuxième âge se vendent à 1 000 F et 1 250F et pour troisième âge la mangeoire 1 500 et l'abreuvoir 1 250 F.

La fiente de volaille est vendue aux producteurs maraichers en raison de 400 F le sac de 25 kg.



Conclusion

Ce promoteur correspond au type de promoteurs de la catégorie « agriculteurs présence limitée », tel que défini dans l'étude du RECA sur les exploitants de l'agrobusiness car sa présence n'est pas régulière dans la ferme malgré qu'il possède un bagage technique important dans le domaine avicole (docteur vétérinaire). Il est aussi membre du bureau régional de Tahoua de l'Interprofession volaille et gère le Service Vétérinaires Privé de Proximité (SVPP) de Madaoua qui comprend une pharmacie pour la vente des produits vétérinaires et une clinique vétérinaire pour les traitements des animaux malades.

Le CIAPA (Centres d'information et d'accompagnement des promoteurs agricoles) est un nouveau service du RECA et des CRA, financé par le programme PromAP de la GIZ autour de ses zones d'intervention (Tillabéry, Tahoua, et Agadez).

Il a pour finalité d'offrir des informations, formations, ainsi qu'un accompagnement continu aux promoteurs agricoles, afin de les appuyer dans la création et la gestion de leurs entreprises agricoles.

La mise en place du Centre d'Information et d'Accompagnement des Promoteurs Agricoles (CIAPA) dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Agadez bénéficie de l'appui du Programme Nigéro-Allemand de Promotion de l'Agriculture Productive (PromAP), un programme cofinancé par le BMZ et DGIS, mis en œuvre par la GiZ.

